

Commune de Spay

AVIS DU MAIRE

concernant une demande de Permis de construire déposée le 02/01/2023

PC 072 344 23 Z0001

PAR : IEL EXPLOITATION 17
41 ter boulevard Carnot
22000 ST BRIEUC

POUR UN PROJET SITUE : CHAMPFLEURI à Spay
CADASTRE : 344 ZC 10, 344 ZC 11, 344 ZC 44, 344 ZC 9, 344 ZD 30, 344 ZD 32, 344 ZD 35, 344 ZD 43, 344 ZD 44, 344 ZD 46

En cas de décision relevant de l'Etat, cet avis est transmis à la direction départementale de l'Equipeement dans le mois de la réception de la demande à la mairie, faute de quoi il est réputé favorable. Dans les autres cas, il peut être transmis au service instructeur choisi. Il peut revêtir toute autre forme qui paraîtra utile.

1. AVIS SUR LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

11. SITUATION DU PROJET	Distance approximative de la construction la plus proche :
12.	Existe-t-il des bâtiments sur le terrain ? Parmi ces bâtiments y en a-t-il qui sont destinés à être démolis à l'occasion de la réalisation du projet ?
13. OBSERVATIONS DU MAIRE	Incidence du projet sur les milieux avoisinants (urbains ou naturels) et en particulier conformité avec le PLU : Existence d'un élevage ou d'une installation à caractère nuisant à proximité du projet ?

2. AVIS SUR LES EQUIPEMENTS DESSERVANT LE TERRAIN

21. VOIRIE	Largeur de la voie :	Avant le :
	Nature du revêtement :	
	Appréciation de la desserte par rapport aux besoins engendrés par le projet : Y a-t-il un plan d'alignement ?	
	Une cession gratuite de terrain est-elle nécessaire ? Y a-t-il des problèmes d'accès ? Lesquels ?	
22. RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU	Diamètre des canalisations :	Avant le :
	Adaptation du réseau par rapport aux besoins engendrés par le projet : Y a-t-il des problèmes particuliers ? Lesquels ?	
23.a. RESEAU DE GAZ	La desserte en gaz est :	Avant le :
	Y a-t-il des problèmes particuliers ? Lesquels ?	
23.b. RESEAU D'ELECTRICITE	La desserte en électricité est :	Avant le :
	Y a-t-il des problèmes particuliers ? Lesquels ?	
	Le réseau d'électricité situé sur le terrain devra être	
23.c. RESEAU DU TELEPHONE	La desserte du téléphone est :	Avant le :
	Y a-t-il des problèmes particuliers ? Lesquels ?	
	Le réseau du téléphone situé sur le terrain devra être	
24. RESEAU D'ASSAINISSEMENT	Type de réseau :	Avant le :
	Adaptation du réseau des eaux pluviales par rapport au projet :	
	Adaptation du réseau des eaux usées par rapport au projet : Y a-t-il des problèmes particuliers (raccordement, extension) ? Lesquels ?	
	Existe-t-il une station d'épuration ?	

25. RESEAU SECURITE INCENDIE	Les constructions peuvent-elles être desservies par un réseau assurant la lutte contre l'incendie ?
	Y a-t-il des problèmes particuliers ? Lesquels ?
26. EQUIPEMENTS COLLECTIFS	1. La commune pourra-t-elle assurer la scolarité des enfants ? La commune pourra-t-elle assurer le ramassage scolaire ?
	2. La commune assurera-t-elle la collecte des ordures ménagères ?
	3. Y a-t-il des problèmes relatifs à d'autres équipements collectifs ? Lesquels ?

3. PROGRAMME D'AMENAGEMENT D'ENSEMBLE

31. MONTANT DE LA PARTICIPATION PROPOSEE	
32. MODES DE PAIEMENT POSSIBLES	
33. DELAI DE RECOUVREMENT PROPOSE	

4. AVIS SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION

41. AIRES DE STATIONNEMENT	Les aires de stationnement sont-ils en nombre suffisant ?
42. PLANTATIONS ET AIRES DE JEUX	Y a-t-il lieu de prescrire le maintien des arbres existants ?
	Y a-t-il lieu de prescrire la réalisation de plantations nouvelles ou d'aires de jeux et de loisirs ?
43. ASPECT EXTERIEUR	L'aspect extérieur du projet est-il conforme ?
	Observation

5. AVIS DU MAIRE

Favorable (nature et motifs des prescriptions s'il y a lieu)	Date : 03/01/2023
	Le maire
Défavorable (indiquer les motifs compte tenu des observations tirées des rubriques 13 à 43)	Jean-Yves AVIGNON

